

ATTESTATION DE NON COMMENCEMENT D'EXÉCUTION

Objet de l'opération :

Je soussigné(e) ¹ _:

Atteste sur l'honneur que l'opération mentionnée n'a pas reçu de commencement d'exécution et m'engage à ne pas la débiter avant que le dossier ait fait l'objet d'un accusé réception par les services de la préfecture,

Fait à ²,

le

Le commencement d'exécution est constitué par le premier acte juridique qui lie la collectivité à l'entreprise : lettre de commande, acceptation d'un devis ou notification d'un marché. Dans le cas de travaux en régie, il s'agit de la constitution d'approvisionnements ou le début d'exécution des travaux par les agents de la collectivité.

1 Nom et qualité

2 Lieu, date, cachet et signature